

	Conditions Générales de Vente et de Fourniture	Doc
UNI EN ISO 9001:2015 UNI EN ISO 14001: 2015	Document	Rev. 0 del 13.05.2026
	CGF-01	Pag. 1 di 3

Les présentes *Conditions Générales de Fourniture* régissent les relations commerciales entre **FRESAL S.r.l.** et le Client, en définissant les conditions techniques, économiques, logistiques et contractuelles applicables aux fournitures de produits et services.

Ces conditions s'appliquent à toutes les fournitures, sauf accords spécifiques contraires formalisés par écrit entre les parties, et font partie intégrante des offres, commandes, confirmations de commande et de tout document commercial émis dans le cadre de la relation contractuelle.

Objet de la fourniture

- **Champ d'application** : FRESAL S.r.l. fournit des outils, des composants mécaniques et des produits usinés selon les spécifications techniques convenues avec le Client, y compris les éventuelles révisions approuvées.
- **Documents techniques** : Les caractéristiques de la fourniture sont définies par des plans, des fiches techniques ou d'autres documents approuvés entre les parties.
- **Modifications techniques** : Toute modification des spécifications doit être convenue et approuvée par écrit avant le lancement de la production.

Offres et acceptation

- **Validité de l'offre** : Les offres ont une durée de validité standard de 10 jours et ne constituent pas un engagement contraignant jusqu'à la confirmation de la commande.
- **Prix** : Pour les outils spéciaux, les prix s'entendent hors TVA ; pour les outils standards, le tarif en vigueur s'applique avec la remise convenue.
- **Confirmation de commande** : La commande du Client n'est considérée comme acceptée qu'après confirmation écrite de la part de FRESAL S.r.l.
- **Modifications de commande** : Toute modification ou intégration doit être approuvée par écrit avant son application.
- **Annulation de commande** : L'annulation est soumise à acceptation et peut entraîner des frais pour les coûts déjà engagés.

Conditions économiques

- **Prix et remises** : Les prix et les éventuelles remises appliquées sont ceux convenus et formalisés dans les documents commerciaux.
- **Mises à jour économiques** : Toute variation de prix due à des modifications techniques, des évolutions du marché ou des mises à jour de tarifs sera convenue par écrit, avec un préavis raisonnable.
- **Éléments économiques sur la facture** : La facture mentionne la référence au bon

	Conditions Générales de Vente et de Fourniture	Doc
UNI EN ISO 9001:2015 UNI EN ISO 14001: 2015	Document	Rev. 0 del 13.05.2026
	CGF-01	Pag. 2 di 3

de livraison (DDT), le code de l'article et les éléments économiques convenus.

- **Frais administratifs et annexes** : Les emballages spéciaux, les certifications ou les contrôles supplémentaires font l'objet d'un accord dédié.

Conditions de paiement

- **Délais convenus** : Les conditions de paiement sont établies d'un commun accord et reportées dans les documents commerciaux.
- **Suspension des délais** : En cas de contestation ou de documentation incomplète, le décompte des délais de paiement est suspendu jusqu'à la résolution de la non-conformité.
- **Intérêts de retard** : En cas de retard de paiement, les intérêts prévus par la réglementation en vigueur s'appliquent.
- **Compensations** : Aucune compensation non convenue entre les parties n'est autorisée.

Livraison et conditions de transport

- **Délais de livraison** : Les délais sont donnés à titre indicatif, sauf accord écrit contraire, et peuvent varier en fonction de la complexité technique ou de la disponibilité des matériaux.
- **Livraison de la marchandise** : La livraison est définie selon des accords spécifiques et mentionnée dans les documents commerciaux. À la demande du Client, des conditions de livraison différentes peuvent être convenues (DAP, DDP, EXW, etc.).
- **Emballage** : L'emballage est conçu pour garantir la protection du matériel ; les emballages spéciaux peuvent entraîner des coûts supplémentaires.
- **Enlèvements programmés** : En cas d'enlèvement dans les locaux de FRESAL, le Client organise le transport et respecte les délais convenus.

Qualité et contrôles

- **Conformité technique** : FRESAL garantit la conformité aux exigences dimensionnelles, fonctionnelles et de traitement de surface.
- **Contrôles du Client** : Le Client vérifie la marchandise à la réception et signale toute non-conformité dans un délai de 8 jours.
- **Non-conformité** : Les non-conformités doivent être documentées ; FRESAL évalue la réclamation et définit les actions correctives.
- **Audits** : Tout audit sur le site de FRESAL doit faire l'objet d'un accord préalable.

	Conditions Générales de Vente et de Fourniture	Doc
UNI EN ISO 9001:2015 UNI EN ISO 14001: 2015	Document	Rev. 0 del 13.05.2026
	CGF-01	Pag. 3 di 3

Documentation

- **Documents d'accompagnement** : Chaque livraison comprend le bon de livraison (DDT), les éventuels certificats requis et la documentation technique pertinente, si elle est demandée.
- **Traçabilité** : Sur demande, FRESAL peut fournir de la documentation supplémentaire sur les matériaux et les processus.
- **Archivage** : La documentation est conservée conformément aux délais prévus par la loi.

Garantie

- **Couverture** : La garantie couvre exclusivement les défauts de matière ou de fabrication imputables à FRESAL et prévoit, à la discrétion de FRESAL, la réparation ou le remplacement du composant reconnu défectueux.
- **Exclusions** : Les dommages indirects, les arrêts de machine, les pertes de production ou les utilisations inappropriées sont exclus.
- **Durée** : La durée est définie dans les accords commerciaux ou, à défaut, conformément à la réglementation en vigueur.

Confidentialité

- **Obligation de confidentialité** : FRESAL préserve la confidentialité des plans, spécifications et informations techniques reçus du Client.
- **Limitations d'utilisation** : Les informations ne peuvent pas être utilisées à des fins autres que celles prévues par le contrat.
- **Durée** : L'obligation subsiste même après la cessation de la relation commerciale.

Limitation de responsabilité

- **Limites** : La responsabilité de FRESAL est limitée à la valeur de la fourniture contestée.
- **Exclusions** : Les dommages indirects, consécutifs, les manques à gagner ou les arrêts de machine sont exclus.
- **Responsabilité du Client** : Le Client est responsable de l'utilisation correcte des produits et de leur adéquation à l'application finale.

Loi applicable et juridiction compétente

- **Loi applicable** : La relation contractuelle est régie par la loi italienne.

	Conditions Générales de Vente et de Fourniture	Doc
UNI EN ISO 9001:2015 UNI EN ISO 14001: 2015	Document	Rev. 0 del 13.05.2026
	CGF-01	Pag. 4 di 3

- **Juridiction compétente** : Pour tout litige, le Tribunal de Turin est exclusivement compétent, sauf accord écrit contraire.

Rev.	Date	Description de la modification		Pages / par. modifiés
0	13.05.2026	Première émission		---
Rédigé par		Vérifié par RSQA	Approuvé par CEO	
FRESAL S.r.l.				